



## **Réaction du parti FNL sur les récentes sorties médiatiques de l'exécutif et du judiciaire burundais.**

Comme dans son habitude, à la fin de l'année et surtout à la veille de nouvelles échéances électorales, Pierre NKURUNZIZA a prononcé aux Burundais et à la communauté internationale un discours qui, au lieu d'apaiser les esprits et annoncer des perspectives pour inviter les burundais à espérer, laisse plutôt tout en chacun perplexe, installe le doute et l'incompréhension dans les cœurs des auditeurs. Nous l'avions exprimé antérieurement, M. NKURUNZIZA est un Président fatigué, qui cherche à distraire, afin que, tranquillement, il accomplisse ses plans machiavéliques, au moment où les citoyens regardent ailleurs.

A cet effet, ce 19/12/2014, il a choisi la province lointaine de RUYIGI pour nous jouer son cinéma et simuler à répondre aux questions des journalistes et des citoyens burundais.

Il nous a offert une occasion de retrouver un président qui éprouve d'énormes difficultés à comprendre les termes des différents accords auxquels il a pris parti et surtout celui qu'il a signé lui-même avec le Palipehutu-FNL, en septembre 2006 à Dar Es Salaam.

Et comme si ses déclarations ne suffisaient pas pour embrouiller, nous avons été consternés d'entendre ses fidèles lieutenants le Gnl. Prime NIYONGABO et Pascal BARANDAGIYE, son actuel ministre de la justice, enfoncer les propos de M. le Président.

Le parti FNL saisit cette occasion pour exprimer son inquiétude face à cette situation délétère sciemment préparée et entretenue par les services présidentiels. Elle est lourde de conséquences et est préjudiciable à la tenue d'élections apaisées, tant souhaitées par les Burundais et la communauté internationale.

1. En effet, Pierre NKURUNZIZA a officiellement déclaré que les bénéficiaires de l'immunité provisoire doivent répondre à n'importe quelle sommation de la justice et laisser à cette dernière tout le bon vouloir d'en apprécier le fondement juridique. Nous lui rappelons en passant que lorsqu'il fut convoqué par cette même justice, il n'a pas daigné spontanément répondre mais il a attendu que « l'immunité » lui soit accordée pour se montrer au grand jour. Sa condamnation à mort lui fait tellement peur qu'il a choisi de s'autoamnistier en catimini dès qu'il a occupé le fauteuil présidentiel. Et pourtant, il n'a nulle part nié que M. RWASA, comme lui, bénéficie d'une immunité provisoire.

Pourquoi alors M. RWASA devrait comparaître et non lui ? Peut-il nous expliquer pourquoi pendant les dix ans qu'il est au pouvoir, il a été incapable de mettre en place la Haute cour de justice pourtant prévue par la Constitution et les Accords d'Arusha mais s'empresse plutôt de demander la tête de RWASA ? Tout le monde aura remarqué ce 15 décembre, que contrairement à son opposé, M. RWASA n'a pas choisi de fuir la justice mais a opté de comparaître sans aucune hésitation à la convocation de la justice, quand bien même le FNL la considère dépendante du gang qui veut prendre tout un peuple en otage. Il devrait dès lors comprendre que le FNL en général, et M. RWASA en particulier n'ont pas peur de la justice, pourvu qu'elle soit équitable. Et là, il faut attendre les conclusions de la CVR et du tribunal spécial pour le Burundi comme définies dans l'Accord d'Arusha.

2. Au moment où la constitution burundaise reconnaît à ses citoyens le droit à la manifestation, et circonscrit clairement le devoir des forces de l'ordre dans pareille situation, celui de veiller à la sécurité des manifestants le long de leur parcours, nous avons été surpris par la récente déclaration du Gnl. Prime NIYONGABO. En menaçant ouvertement « *de réprimer dans le sang* » les manifestants pacifistes, il a oublié que les armes dont il a la gestion sont toutes payées par le contribuable burundais en vue de mieux le sécuriser et non de lui priver ses droits. Si jamais cette déclaration rencontre l'assentiment du reste du corps de défense et de sécurité, le Burundi serait inévitablement au bord de l'implosion. Fort heureusement le FNL a senti qu'il s'agit seulement d'un homme qui essaye d'utiliser les galons de son uniforme et sa position hiérarchique pour défendre éperdument son chef en difficulté, nonobstant les prérogatives de sa fonction et au mépris du corps qu'il est sensé commander et représenter. Nous en appelons au reste des corps de défense et de sécurité de se désolidariser avec les propos d'un commandant qui, visiblement, a perdu toute logique.
3. Les citoyens burundais sommes en droit de demander où ce général se terrait lorsque les Congolais Banyamulenge ont été recrutés au Congo et payés pour venir manifester plusieurs fois devant les institutions de la République à Bujumbura. Sinon, peut-il nous confirmer que les étrangers, tels les congolais jouissent actuellement de plus de droits que nous les filles et fils du Pays ? Les propos de ce général viennent corroborer la thèse que nous défendions dans nos récents communiqués, que les Banyamulenge, en tête Me NYARUGABO, ex porte parole de la RDC Goma, sont utilisés comme la 5ème colonne pour déstabiliser et écarter RWASA de la course présidentielle, dans la perspective de sauver un pouvoir CNDD-FDD en mal de repères.
4. Quand le Ministre BARANDAGIYE vient expliquer que chaque citoyen doit répondre à la convocation de la justice et que s'il jouit de l'immunité, il lui revient de l'expliquer et de le faire comprendre à la justice est tout simplement ridicule. Il a tout simplement raté une occasion de se taire, mais il nous a servi une confirmation de la défaillance de la justice burundaise, elle qui est incapable de lire et interpréter correctement les différents accords qui garantissent le statut d'immunité aux différents signataires. C'est également une preuve irréfutable de la dépendance directe de la justice au Président NKURURNZIZA. Il aurait plutôt mieux fait s'il avait fourni les raisons de n'avoir pas

voulu faire comparaître M. RWASA, alors qu'il avait bien répondu à la convocation lui adressée. M. NSANZE Augustin, le conseiller spécial du Président en diplomatie et politique, ne croyait pas si bien dire, quand il nous apprend, à Genève, que « la justice burundaise se cherche encore... », après dix ans de législature du CNDD-FDD !

Pour le parti FNL, il est hors de question que quelqu'un soit au-dessus de la loi. Qu'il soit Pierre NKURUNZIZA ou quelqu'un d'autre. Nous nous sommes battus et sacrifiés depuis plus de trente quatre ans pour recouvrer une justice juste et équitable pour tous et ce n'est pas aujourd'hui que nous y renoncerons. Il y a un vent de changement qui souffle partout dans le pays ; l'esprit défaitiste a déjà submergé le camp présidentiel face à la montée en puissance et en popularité de M. Agathon RWASA.

Le parti FNL réitère son engagement solennel à promouvoir un Etat de droit au Burundi, basé sur une gouvernance politique et économique qui respecte et consolide la séparation des pouvoirs. L'indépendance de la magistrature doit être une réalité concrète et non un slogan creux de propagande.

Nous en appelons à toutes les forces vives du Burundi, ainsi qu'à toute la communauté internationale, à rester vigilants face aux tentatives irréfléchies de vouloir ramener notre pays en arrière dans le système des régimes militaro-fascistes.

Que l'année 2015 soit pour tous les Burundais et tous les expatriés vivant dans notre pays une nouvelle opportunité d'exprimer leur idéal au changement démocratique, un changement profond des consciences et des mentalités.

Fait à Bujumbura, le 30/12/2014

Pour le parti FNL,

Aimé MAGERA, porte-parole.